

Raphaël Schellenberger

BILAN DE MANDAT 2021



Député du Haut-Rhin
et Conseiller d'Alsace

La voix de l'Alsace à Paris !



Depuis mars 2020, le monde est frappé par une pandémie que la mémoire des Hommes ne nous permettait plus d'imaginer. Le progrès nous aurait presque conduit à oublier notre nature. Face à cette crise, les gouvernements ont réagi.

Si la sidération a initialement conduit à prendre des mesures que nous n'aurions pas imaginé devoir prendre un jour dans une Europe en paix depuis 70 ans, la compréhension progressive de la menace virale doit nous conduire à un questionnement permanent sur la justesse des mesures politiques.

Car ces mesures, nous les prenons dans une société dont les bouleversements ne cessent de s'accroître, dans un monde en mutation rapide où la technique repousse toujours davantage les limites du possible.

Face à ces contraintes fortes que connaît notre nation, nous avons besoin d'une ligne claire, de repères et même d'idéologie. Nous avons besoin que la raison conduise nos choix. Faire de la politique ce n'est pas uniquement «ménager la chèvre et le chou», c'est d'abord donner un cap. Ainsi des exemples anodins deviennent de vraies alarmes. J'ai été effrayé par cette décision qui, pour de vagues considérations de concurrence, a conduit à interdire, un temps en France, la vente des livres.

Les possibilités toujours plus larges que nous offre la technique pour gérer la crise doivent nous pousser en permanence à questionner nos choix. Tous les jours, nous produisons des informations numériques sur notre vie, sur nos habitudes, sur notre situation. Ces informations nous appartiennent, nous pouvons choisir de les mettre à disposition d'entreprises, pour qu'elles gagnent de l'argent en produisant des services ou bien de l'Etat, qui les utilisera pour faire appliquer la loi. Mais attention, pour vivre ensemble et disposer de l'énergie nécessaire à l'effort de la vie en société, nous devons pouvoir continuer, chacun, à cultiver notre jardin secret.

POUR UNE GESTION DE CRISE ÉQUILBRÉE

Depuis presque deux ans, nous sommes frappés par une épidémie mondiale. La crise du COVID-19 a bouleversé notre quotidien, notre économie, nos déplacements et l'ensemble de nos repères.

Au mois de mars 2020, le Parlement était convoqué pour légiférer en urgence sur le texte de loi instaurant «l'état d'urgence sanitaire». Il confiait ainsi au Gouvernement une importante marge de manœuvre pour contrer la flambée épidémique : à situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles.

Après deux longues années de crise sanitaire et une large majorité de français vaccinés, nous devrions avoir le recul nécessaire pour lever cet

état d'exception, et retrouver un équilibre institutionnel compatible avec la mise en œuvre de mesures anticipées et adaptées à l'évolution de l'épidémie.

Or, en ce mois de novembre 2021, le Gouvernement a déposé devant le Parlement un projet de loi visant à prolonger cet état d'exception jusqu'en juillet 2022, sans aucun contrôle parlementaire ! Le Gouvernement souhaite ainsi conserver toute latitude pour imposer des mesures restrictives et disproportionnées, au premier rang desquelles le pass-sanitaire.

J'ai évidemment voté contre ce texte qui porte une atteinte grave à nos libertés fondamentales.



Échanges avec les soignants de l'UGECAM

DÉFENDRE VOS PRÉOCCUPATIONS AU PARLEMENT

7 ALSACE

Pour une Alsace forte

Profondément attaché à mes racines alsaciennes, je défends une Alsace forte de son histoire, de ses traditions et spécificités, au cœur d'un monde en perpétuelle évolution. En tant que co-rapporteur d'application de la loi Alsace du 2 août 2019, je continue à me mobiliser pour que son application respecte dans les faits l'esprit du législateur. Pour exemple, les organisations sportives devraient pouvoir se réorganiser sur les contours de l'Alsace si les bénévoles et sportifs alsaciens en manifestent majoritairement le besoin.

Par ailleurs, je suis engagé pour défendre le Concordat, réactiver la « Commission du droit local d'Alsace-Moselle », et en sécuriser l'existence en l'inscrivant dans un texte de loi. Défenseur de nos langues et traditions, j'ai voté pour la loi relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion.



Cave coopérative de Wuenheim

⚡ ÉNERGIE

Pour un plan énergétique cohérent

Depuis le début de mon mandat, je suis particulièrement engagé sur les questions énergétiques. J'ai déposé de nombreuses questions au Gouvernement, en l'interpellant sur la nécessité de construire un plan énergétique cohérent, adapté à la croissance de la consommation mais aussi fiable, peu onéreux et stable dans l'approvisionnement.

Président de la Mission d'information relative au suivi de la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim dont le rapport a été rendu public en octobre, j'ai présidé l'ensemble des auditions qui se sont échelonnées pendant 19 mois. Le rapport a permis, entre autres, de mettre en exergue l'instabilité à venir du réseau électrique dans le Rhin Supérieur.

Il est insupportable de constater le peu d'empressement du Gouvernement à soutenir et relancer le dynamisme énergétique de la région rhénane, fortement industrialisée au cœur de l'Europe. Produisant 22 000MW jusqu'à peu, notre région ne pourra compter que sur 4 000MW en 2025, suite à l'arrêt des réacteurs nucléaires de Fessenheim, mais aussi des centrales nucléaires suisses et allemandes, situées sur la bande rhénane.



⚖️ JUSTICE / SÉCURITÉ

Pour une justice efficace

En tant que membre de la Commission des Lois, je suis amené à examiner de nombreux textes ayant trait à la justice et à la sécurité des français. Je suis notamment intervenu pour renforcer les moyens de lutte contre la radicalisation et pour rendre la justice plus accessible et plus rapide pour nos concitoyens.

En mai 2021, lors de l'examen du projet de loi sur la justice, j'ai défendu l'augmentation du nombre de places de prison, qui est bien en-deçà des besoins actuels. J'ai également voté pour la suppression du simple rappel à la loi, totalement inefficace contre la délinquance, et pour la suppression des réductions automatiques de peines, quand les détenus ne peuvent justifier d'efforts sérieux de réinsertion.



Après des dizaines d'heures d'audition, j'ai déposé 4 rapports parlementaires durant l'année 2021 :

- Sur le suivi de la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim
- Sur les dysfonctionnements dans la distribution des documents électoraux en juin
- Sur la parité dans les fonctions électives et exécutives dans le bloc communal
- Sur le budget 2022 de l'Etat (sur la partie « administration générale de l'Etat »)

PRENDRE UNE PART ACTIVE AU DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

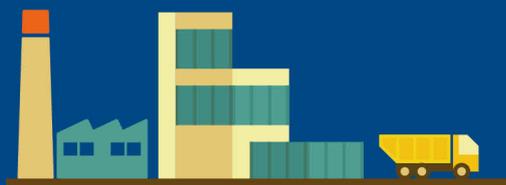


AUX CÔTÉS DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

L'engagement d'un député passe avant tout par une relation de proximité avec le territoire, pour en saisir les réalités économiques et les rigidités de notre système. La connaissance précise des préoccupations des chefs d'entreprise comme des salariés m'est essentielle pour mon travail législatif.

Cela me permet ensuite de pouvoir agir auprès des ministères ou d'amender le texte de loi concerné par la problématique.

Pour pouvoir soutenir et développer l'activité économique, il est essentiel de travailler sur l'attractivité du bassin de vie. Cela concerne entre autres les mobilités, le développement des services en lien avec les collectivités, le soutien à l'activité associative, la qualité de l'enseignement scolaire, ou encore l'entretien du cadre de vie.



John Cockerill à Aspach-Michelbach



Transports Weber à Cernay

EN DÉVELOPPANT LES MOBILITÉS

Le sujet du transport mobilise les usagers de la RD1066 depuis de longues années. Les travaux de la nouvelle portion routière reliant Vieux-Thann à Leimbach débiteront enfin en 2022. Cette route délestera une partie du trafic de la RD1066 et sera agrémentée d'une voie verte piétons/cycles.

Le croisement entre la voie ferrée et la route en plein cœur de Thann est à l'origine d'une congestion devenue insupportable. J'ai convaincu le ministère des transports d'étudier sérieusement une solution de passage souterrain. Celle-ci fait désormais l'objet d'un consensus. Avec les élus locaux et mon équipe, nous travaillons à faire avancer ce dossier structurant tant sur le plan technique que financier.

L'année suivante verra également l'aménagement d'un giratoire pour sécuriser la RD83 au niveau de l'échangeur A36 / sortie Burnhaupt.



RD1066 à Thann

EN SOUTENANT LE DYNAMISME ASSOCIATIF

Les bénévoles associatifs, particulièrement actifs en Alsace, font vivre nos territoires, en s'engageant gratuitement pour défendre une cause, transmettre une tradition ou créer des moments de convivialité accessibles à tous.

Engagé dans le milieu associatif depuis longtemps, je sais à quel point il est important de les soutenir. Je me fais le relais de leurs difficultés auprès des administrations, je leur apporte mon soutien dans la mesure du possible, et participe régulièrement aux événements qu'ils organisent.



Association Train-Thur-Doller



Fête des Ménétriers à Vieux-Thann



EN MAINTENANT LES SERVICES DE PROXIMITÉ

Pour pouvoir se développer et attirer de nouvelles entreprises et habitants, le territoire doit aussi être doté de services de proximité qualitatifs.

En tant que député, je suis amené à défendre ces services, aux côtés des élus locaux, pour appuyer la voix de la population auprès des décideurs. Je suis par exemple intervenu pour que l'école de Rustenhart puisse maintenir l'ensemble de ses classes et offrir à ses élèves un enseignement qualitatif.



Rustenhart



Route des crêtes



Canaux de la Hardt

EN ENTREtenant LE CADRE DE VIE

Je travaille également sur les politiques environnementales, en lien avec les acteurs du tourisme et du secteur agricole.

Suite de nombreuses interpellations de mes concitoyens sur les nuisances sonores dans le massif vosgien, je travaille sur le sujet, en lien avec la Collectivité européenne d'Alsace (propriétaire de la route des Crêtes) et le chef de la « mission bruit » du Ministère de la Transition Écologique.

Je travaille également sur la gestion de l'eau en Alsace, et notamment sur l'avenir des canaux d'irrigation de la Hardt (construits dans les années 1950 pour compenser les effets d'abaissement de la nappe phréatique, suite à la canalisation du Rhin). Leur état actuel nécessite une importante rénovation, pour soutenir notamment l'irrigation agricole.



EN ACCOMPAGNANT LA TRANSITION DES TERRITOIRES

De nombreux changements animent quotidiennement notre territoire. A l'échelle de la circonscription, deux dossiers majeurs ont une envergure nationale et mobilisent un engagement particulier.

La centrale nucléaire de Fessenheim a définitivement arrêté de produire en juin 2020, et son pré-démantèlement est en cours. Le 6 septembre 2021, j'ai été désigné président de la Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) de Fessenheim. Je souhaite que cet organe soit un espace populaire, où chacun puisse y interroger les responsables et obtenir des réponses claires sur l'avenir de la centrale et du site.

Retrouvez les informations sur le site de la CLIS : <https://www.haut-rhin.fr/content/la-clis>

J'ai également déposé cette année un rapport parlementaire sur le suivi de la fermeture de la centrale : de son évocation en 2012 jusqu'à la décision finale d'arrêt des réacteurs.

Le rapport revient sur le caractère politique et idéologique de la décision et sur la manière dont n'ont pas été pris à leur juste considération les élus locaux. Y sont aussi rappelés la sûreté et la performance de ce site, son devenir, les conséquences pour l'ensemble du territoire dépendant et pour la tenue du réseau électrique alsacien.



Fessenheim

A WITTELSHEIM, UN AUTRE SUJET MOBILISE LES ALSACIENS :

Les déchets entreposés dans les galeries de Stocamine. De nouveaux rebondissements ont eu lieu cette année, avec la décision de stockage définitif en janvier, dont l'exécution a été suspendue en octobre. Le temps presse à mesure que convergent les galeries, et les conséquences risquent d'être encore plus graves si rien ne se passe au fond durant les mois à venir. Vous pouvez compter sur ma mobilisation.

Vous pouvez lire la proposition de résolution européenne que j'ai déposée sur le dossier de Stocamine en septembre 2021, depuis mon site internet sous « actualités »



Stocamine



EN TRANSMETTANT L'IDENTITÉ ET LA MÉMOIRE

Développer un territoire, c'est aussi faire vivre son identité, sa mémoire et la transmettre. A l'invitation des collectivités ou associations, je participe avec honneur et plaisir aux manifestations commémoratives, qui font vibrer l'âme et la mémoire de nos villages.



Commémoration de l'Appel du 18 juin à Thann

J'ai aussi plaisir à intervenir dans les classes ou lors des réunions de conseil municipal des enfants, pour leur transmettre les valeurs de citoyenneté française, à la lumière de notre Histoire.



Conseil Municipal des Jeunes de Staffelfelden

CONTACT

Je tiens à garder un contact permanent avec les nombreux acteurs de la circonscription. La connaissance précise de leurs préoccupations m'est essentielle pour mon travail législatif.

→ APÉRO-DÉBAT

J'organise régulièrement des apéro-débats républicains dans des cafés ou bistrot de la circonscription. Ces moments conviviaux sont ouverts à tous, n'hésitez pas à vous renseigner sur mon site internet.

→ L'INSTANT-DEBAT

Sur mon site internet, une plateforme numérique est accessible à tous les citoyens qui souhaitent s'exprimer sur des sujets d'actualité. N'hésitez pas à y donner votre avis !

→ DES RDV CHAQUE SEMAINE

Des créneaux de rendez-vous sont disponibles chaque semaine. Je reçois dans ma permanence parlementaire ou dans les mairies de la circonscription. Mon équipe se tient à votre disposition.



Apéro-débat chez Dioller à Oberbruck



SUIVI DES ACTIVITÉS



www.raphael-schellenberger.fr

Newsletter hebdomadaire

*Un résumé de mon activité locale et nationale à retrouver chaque vendredi dans votre boîte mail.
Inscrivez-vous via mon site internet !*

MON ÉQUIPE :

A Cernay : Mélanie Burg, Audrey Ta Dinh, Elise Clerget - 03 89 28 20 59

A Paris : Juliette Devedeux
Suppléante : Karine Pagliarulo

COORDONNÉES :

A Cernay : 8 rue James Barbier 68700 CERNAY
A Paris : 126 rue de l'Université 75355 PARIS
raphael.schellenberger@assemblee-nationale.fr